

Par une gracieuse attention, M. Jules Chevrier n'a pas donné, dans sa notice sur ces fouilles et ces importantes découvertes, son appréciation sur cette inscription. Il en a laissé le soin à son collègue M. Marcel Canat de Chizy, lequel, à ce même moment, écrivait le beau travail dont je vous ai déjà parlé, sur les *inscriptions gallo-romaines du Chalonnais*. Voici, en passant, ce que cet érudit a avancé sur cette inscription qu'il a reproduite d'une manière différente. — Cela touche à l'histoire de Lyon. Vous serez heureux, à ce titre, que je fasse un emprunt à M. Canat de Chizy :

DEO MERCURI
O. T. F. HERMES
EX VOTO.

Ce nom d'Hermès, dit-il, se donnait surtout aux affranchis. Il n'est pas rare, mais les nombreuses inscriptions où il figure se rapportent évidemment à des personnages différents. Le prénom de *Titus Flavius* ne permet pas de douter qu'*Hermès* ne fût un affranchi d'un *Auguste* de la famille *Flavia*, de *Titus* probablement; car l'autel de la Paix qui donne la liste des affranchis de la maison de *Vespasien*, ne le mentionne pas. Sur cette liste, on voit figurer un *Aufidius Hermès*; or, une *Aufidia*, sa fille peut-être, est nommée dans une double inscription trouvée à Rome, gravée en son honneur par *Titus Clodius Hermès*, son tuteur, et *Titus Flavius Hermès* qui se qualifie son ami. Cette union des deux familles *Hermès* et *Aufidia* est d'autant plus digne de remarque, qu'on les trouve toutes les deux à Lyon, sur des monuments authentiques. Je vois là une forte présomption de croire que le *T. F. Hermès* de notre inscription a une parenté avec ceux que mentionnent d'autres inscriptions trouvées en Italie.

Je ne doute pas que le *T. F. Hermès* de Chalon ne soit